

alsan[®] 410

Étanchéité liquide sans solvant sous protection lourde
(carrelage collé ou scellé, chape désolidarisée)



LES
+
PRODUITS

- 1 Agrément Technique Européen + Cahier de Prescriptions de Pose visé par un Contrôleur Technique
- 2 Sans solvant
- 3 Faible odeur
- 4 Écran total à la pénétration de l'eau même stagnante, résistant à la fissuration du support
- 5 Faible épaisseur
- 6 Monocomposant : mise en œuvre simple
- 7 Possibilité de collage direct des carreaux en céramique



Supports

Alsan[®] 410 s'utilise au sol sur les supports en maçonnerie, bois, les enduits à base de ciment ainsi que les parois verticales (plaques et carreaux de plâtre, terre cuite, béton et enduits de ciment).

En réfection : il peut être mis en œuvre sur maçonnerie, bois, anciens carrelage ou dalles de pierre, pavés de verre.

Bien qu'**Alsan[®] 410** résiste parfaitement à la rétention d'eau, une pente de 1 % minimum est recommandée pour éviter les stagnations d'eau.

Destination

Alsan[®] 410, sans solvant, est particulièrement adapté à l'étanchéité des locaux intérieurs humides : cuisines, douches, sanitaires collectifs,...

Ses caractéristiques lui permettent également d'être utilisé sur toitures extérieures accessibles, en travaux neufs ou en réfection.

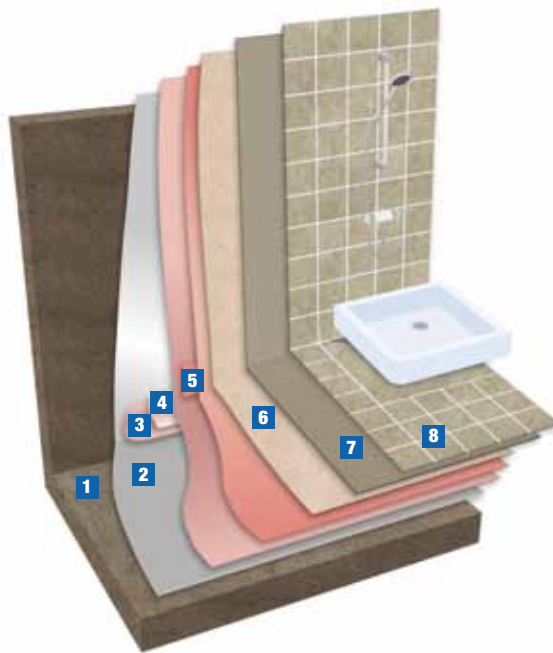
Alsan[®] 410, est conforme aux Règles Professionnelles de l'**APSEL** relatives à l'étanchéité des planchers intermédiaires.

alsan
by **SOPREMA**

Principes

Exemple étanchéité sous carrelage collé

- 1 Support béton
- 2 Primaire
- 3 **Alsan® 410**
- 4 **Alsan®** Voile de renfort
- 5 Système **Alsan® 410** :
2 couches horizontales
3 couches verticales
- 6 Silice **Alsan®**
- 7 Mortier-colle
- 8 Carrelage et joint



Description du procédé

Alsan® 410 est constitué de résine polyuréthane. Monocomposant, il ne nécessite pas de mélange sur chantier. La mise en œuvre s'effectue selon les indications du Cahier de Prescriptions de Pose.

Le support doit être propre et sec. Il doit être imprégné d'un **Primaire Alsan® HES** sans solvant ou d'un **Primaire Rapide Universel**.

Alsan® 410 s'applique au rouleau ou à la brosse en 2 ou 3 couches. Le temps de recouvrement entre les deux couches est compris entre 4 et 48 heures selon l'hygrométrie et la température ambiante. Les relevés doivent être renforcés à l'aide d'**Alsan®** Voile de renfort marouflée dans une couche d'**Alsan® 410**.

Alsan® 410 constitue après polymérisation sous l'effet de l'humidité ambiante une véritable membrane d'étanchéité. Pour les fissures inférieures à 2/10^{ème} de mm, la résine **Alsan® 410** prend en charge la contrainte.

Emploi		Systèmes
Travaux neufs	Locaux sous protection meuble ou dure démontable	2 couches de 600 g/m ²
	Locaux sous protection dure non démontable	
Travaux de réfection	Parois verticales	3 couches de 300 g/m ²

Conditionnement

Alsan® 410 : 5 kg et 25 kg.



Pose du carrelage

Un saupoudrage de sable de silice **Alsan®** est effectué sur la dernière couche d'**Alsan® 410** afin de faciliter l'étalement du mortier-colle.

Le collage du carrelage est réalisé après séchage à l'aide d'un mortier-colle compatible avec **Alsan® 410**. Le carrelage est mis en œuvre selon les règles de l'UPEC.

Se référer aux Cahiers de Prescriptions de Pose.

alsan
by SOPREMA



Toute la documentation, fiches techniques et cahiers de prescriptions de pose sont disponibles sur : www.soprema.fr

